

Le chef de l'Etat promet de "transformer l'Ecole" avec les enseignants

La lettre adressée par le chef de l'Etat aux enseignants, datée du 6 septembre 2017, promet de "transformer l'Ecole comme cela n'a jamais été fait, c'est-à-dire avec "les professeurs" et avec les acteurs de terrain.

En ce qui concerne le second degré, les collèges et lycées devront "préparer mieux [les] enfants à l'enseignement supérieur et à la vie active" mais le chef de l'Etat distingue "la rénovation de l'enseignement professionnel et le développement de l'apprentissage [qui] serviront cette ambition" tandis que le bac "refondé" préparera mieux aux poursuites d'études. Quant à la formation des enseignants, elle "doit être davantage nourrie par les recherches scientifiques".

Le SNUEP attend de voir. En tout état de cause, une telle revalorisation doit passer par de meilleures conditions d'études et de travail. La question des moyens est incontournable. Il est inacceptable de voir, encore en cette rentrée, des classes de 30 voire de 35 élèves. Le SNUEP-FSU portera la revendication de la réduction des effectifs par classe et de la nécessité absolue de travailler en groupes réduits à tous les niveaux.

Extraits des déclarations de Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU lors de sa conférence de presse du 6 septembre 2017

→ "Le ministère cherche à compenser la hausse de la CSG, mais cela ne pourra pas nous satisfaire",... "L'engagement de campagne était de pouvoir améliorer le pouvoir d'achat de tous les salariés",... "Nous ne voulons pas d'un effet yoyo avec la compensation de la CSG", a-t-elle souligné.

→ En outre la FSU "s'interroge" quant au financement du dispositif "devoirs faits" qui doit être mis en place dans les collèges après les vacances de la Toussaint et dont la mise en place "s'annonce très inégale sur le territoire". Dans l'enseignement professionnel, "il est inacceptable de constater des classes de 30 voire 35 élèves", dénonce la fédération. "Il faut donner les moyens aux lycéen.nes professionnel.les de réussir dans toutes les filières que propose l'enseignement supérieur", ajoute la FSU, demandant "des places suffisantes en STS".

Pour les fonctionnaires et les retraité-es, le coup de rabot et la stigmatisation comme seule politique ?!

Pour les agents de la Fonction publique, la période est particulièrement brutale : gel du point d'indice alors que l'inflation repart, prévision de 120 000 suppressions d'emplois (dont 70 000 dans la seule Fonction Publique Territoriale), rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures PPCR - ce qui constituerait une trahison des engagements de l'État - baisse des dotations aux collectivités locales. Pour 10 millions de retraité-es dont la pension nette est supérieure à 1 200 euros mensuels, c'est une amputation sèche du pouvoir d'achat qui est programmée avec la hausse de la CSG sans aucune compensation. La politique que le gouvernement s'apprête à mener va à l'encontre d'une nécessaire relance.

La fusion commerce /vente est retirée de l'ODJ de la CSL.

Suite aux interventions du SNUEP-FSU, le projet de décret a été retiré de l'Ordre Du Jour de la réunion CSL (Commission spécialisée des lycées). A noter que la réunion de cette commission du 13 septembre sert à préparer les CSE (Conseil supérieur de l'éducation) qui se tiendra le 28 septembre 2017.

La tentative de passage en force illustre la conception qu'a le ministre du dialogue social. Malgré ce retrait aujourd'hui, la vigilance doit rester de mise sur ce dossier.

Le Plan Académique de Formation 2017-2018

Le PAF 2017-2018 (<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>) des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation est composé de deux volets : **une offre individuelle** à appel à candidature ou à public désigné et une offre collective de proximité vers les EPLE ou les ZAP.

La première campagne d'inscription pour les candidatures individuelles se fera directement sur GAIA et sera ouverte **du 1^{er} septembre jusqu'au 29 septembre 2017**.

En ce qui concerne les **actions collectives**, les chefs d'établissement recevront un document d'information précisant les modalités d'organisation.

Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'Education Inclusive : deux modules de formation Cappei sont proposés. Vous trouverez sur notre **Espace ASH** un document important sur le CAPPEI.

Dans le Journal Officiel

➔ Diplôme intermédiaire de la spécialité « Technicien en chaudronnerie industrielle » : modification, arrêté du 28-7-2017 - J.O. du 17-8-2017- NOR [MENE1722342A](#)

➔ Classes de sections d'enseignement général et professionnel adapté : modification arrêté du 31-7-2017 - J.O. du 17-8-2017- NOR [MENE1720728A](#)

➔ Classes de troisième dites « préparatoires à l'enseignement professionnel » : modification arrêté du 10-8-2017 - J.O. du 18-8-2017- NOR [MENE1720727A](#)

L'expérimentation d'un seul recteur pour les deux académies de Normandie est "inacceptable" pour la FSU

Le ministère de l'Éducation nationale prépare un texte réglementaire pour permettre la nomination d'un seul recteur pour deux académies, selon les informations recueillies par AEF le 31 août 2017. Cette configuration devrait être expérimentée en Normandie, région dans laquelle le recteur de Caen, qui est le recteur de la région académique, piloterait les deux académies (Caen et Rouen).

Dans un communiqué publié le mercredi 6 septembre 2017, la FSU juge "inacceptable" l'expérimentation envisagée par le MEN d'un seul recteur pour les deux académies [...]"Le ministère s'apprête à réengager un processus de fusion d'académies entre Rouen et Caen", dénonce la fédération, pour qui "l'organisation du système éducatif demande une proximité qui doit être absolument préservée". "Toute approche technocratique" doit être refusée, au risque d'une "dégradation" du service public et des conditions de travail des personnels. La FSU demande en outre un bilan de la mise en œuvre des régions académiques.

Le nombre d'apprentis au niveau secondaire chute depuis 2008

Glissement de l'apprentissage vers le supérieur

En 2016, 275 300 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés dans le secteur privé, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2015, mais cette hausse concerne les formations "préparant un diplôme de niveau bac +2 ou plus" (+ 5,3 %), tandis que les entrées en formation de niveau CAP et baccalauréat ou brevet professionnel sont en baisse de -1,3 % et de -1,1 %. Ces données ont été publiées le 4 septembre dans une note de la DARES (La direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques), téléchargeable [ici](#).

La note précise que "cette baisse s'inscrit dans une tendance de long terme" puisque, "depuis 2008, le nombre d'entrées d'apprentis au niveau secondaire a diminué de 24 %". Puis, il est noté que 28 % des contrats commencés au cours de la campagne 2014-2015 ont été rompus avant leur terme", et que "Toutefois, pour un certain nombre de ces jeunes signant un nouveau contrat, "le taux d'abandon réel" est de 20 %.

Ce taux de rupture de 28 % représente une moyenne car il varie en fonction du niveau : 38,1 % pour les CAP et BEP, 29 % pour Bac pro et BP et seulement 16,3 % pour le supérieur. Il est évident que le taux de rupture ou d'abandon de contrats d'apprentissage diminue lorsque le niveau de diplôme préparé ou la taille de l'entreprise s'élèvent.

Ces chiffres confirment que malgré les moyens publics dégagés (5,2 Md€), l'apprentissage ne se développe pas. Ce glissement de l'apprentissage vers le supérieur et la baisse des effectifs des niveaux V et IV montre une contraction flagrante entre les objectifs affichés (insertion professionnelle des plus fragiles) et la réalité.

Illustration du Proviseur du Lycée Cantau à Anglet



PAROLE D'EXPERT

« Les bons élèves choisissent l'apprentissage pour trouver un emploi plus vite »

Interrogé par le journaliste du Sud Ouest, le Proviseur, présenté comme « le directeur du lycée Cantau est aussi celui du CFA », n'a pas ménagé ses mots pour faire la promotion à l'apprentissage, comme le montre ce titre qui ne laisse place à aucune hésitation : *Les bons élèves choisissent l'apprentissage pour trouver un emploi plus vite*.

Mais en regardant de près, on constate une autre réalité car il est précisé que « Si Cantau peut inciter un jeune en difficulté dans une filière générale à s'orienter vers l'apprentissage, l'inverse est également vrai. Des étudiants diplômés d'un Bac + 2 (BTS) partent au CFA pour tenter de trouver un emploi plus rapidement ».

En plus de ce titre qui ne reflète pas la réalité, le journaliste du Sud Ouest boucle son article en s'appuyant sur les déclarations du « Directeur » du Lycée Cantau sans prononcer une seule fois les mots « Proviseur » ou « Chef d'établissement ».

Stage de formation syndicale :

Sous la responsabilité du Centre de formation de la FSU qui figure sur la liste des centres et instituts dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, **le SNUEP-FSU Bordeaux organise un stage de formation syndicale ouvert à tous les professeurs de l'Enseignement Professionnel le jeudi 19 octobre 2017 au LP PABLO PICASSO 24004 PERIGUEUX**

"Il faudrait que le ministre de l'Education nationale mette cartes sur table" (FSU).

le mercredi 06 septembre 2017.



Pour la FSU, qui organisait ce 6 septembre sa conférence de presse de rentrée, Jean-Michel Blanquer fait "un numéro d'équilibriste", tenant d'un côté des discours rassurant et prenant de l'autre "des mesures qui sont loin d'être anodines". "Il faut mettre cartes sur table", estime Bernadette Groison. La secrétaire générale de la fédération dénonce des choix "plus que contestables" et considère que le ministre de l'Education nationale "réforme sans le dire", mais qu'il tient aussi "des propos qui inquiètent", qu'il s'agisse de la dénonciation de "l'égalitarisme" et "du pédagogisme", d'une forme d'attachement aux sciences cognitives, lesquelles "peuvent pourtant se tromper, évoluer", ou d'une façon de dire que "tout se joue au début de la scolarité", ce qui "fait porter un poids considérable sur les épaules des enseignants et des élèves". Au total donc, des discours "passésistes" où ne sont jamais évoquées les inégalités sociales. Pour la FSU, "on voit se dessiner **un projet éducatif méritocratique**".

La fédération entend mettre l'accent sur la question de la **mixité sociale**, notamment via la carte des REP, sur la **formation** initiale et continue des enseignants, sur leur **recrutement** et leur pré-recrutement. Elle s'inquiète aussi des mesures qui "s'accumulent contre les fonctionnaires", qu'il s'agisse du gel du point d'indice, du jour de carence, de la compensation de la CSG, de la suppression de 120 000 postes dont 60 000 dans la fonction publique d'Etat... Le gel d'un certain nombre de mesures prévues par le protocole **PPCR** ("Parcours professionnels, carrières et rémunérations") est "la goutte d'eau qui fait déborder le vase". La FSU proposera aux autres fédérations "une journée d'action" au mois d'octobre pour exprimer "la colère, la lassitude, le ras-le-bol des fonctionnaires".

Autre sujet d'inquiétude, la remise en cause de la **carte des académies** avec le non-remplacement de la rectrice de Rouen et la constitution d'une seule académie Rouen-Caen, qui ne permet de "préserver une proximité des services" et risque de faire problème pour les nominations et le mouvement dans le second degré. "On est très fâchés" déclare Bernadette Groison.

Quant à la **réforme du bac**, prévue pour 2021, elle pourrait être conditionnée par la mise en place de "pré-requis" prévue pour 2018. La FSU refuse toute forme de sélection, c'est à dire que l'étudiant doit avoir le dernier mot. Elle s'inquiète aussi de la proposition d'instaurer pour les lycéens professionnels un diplôme professionnel à bac+1 qui n'amènerait pas à un niveau supérieur de qualification. Le SNUEP (enseignement professionnel) comme le SNETAP (enseignement agricole) demandent davantage de places dans les STS pour les bacheliers professionnels, et sont bien conscients qu'elles coûtent deux fois plus cher qu'une place à l'université. Le SNETAP ajoute que la réforme du bac professionnel passé à trois ans s'étant appliquée plus tardivement à l'enseignement agricole, on voit sortir cette année la première génération qui a poursuivi ses études et il constate une baisse du taux de réussite au BTS. Il conclut à l'échec de cette réforme qui devait s'accompagner de moyens pour l'individualisation des enseignements. "Mais les heures supplémentaires prévues ont été progressivement réduites."

Les créations d'emplois AESH annoncées par l'Éducation nationale sont en majorité des transformations de contrats aidés

"Très malin la communication", commente Paul Devin, joint ce mardi 29 août 2017 par ToutEduc au sujet des annonces officielles concernant l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Ces annonces ont été faites samedi 26 août, par voie de communiqué de presse, par le ministre de l'Éducation nationale et la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Ce communiqué fait notamment état de "8 000 nouveaux emplois d'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) créés à cette rentrée" dans l'Éducation nationale, Paul Devin démontre que emplois AESH sont en majorité des transformations de contrats aidés, [lire son article publié par MEDIAPART](#).